

## Termes de Référence

### Appel d'offre- LITB- 9200792

#### **Acquisition et installation de rayonnages modulaires et de portes de sécurité pour les chambres froides du site Institut Pasteur du Maroc à Casablanca.**

<b>Intitulé de la mission</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Désinstallation de l'ancien rayonnage, et acquisition, installation et mise en service de rayonnages métalliques modulaires, résistants à l'humidité et adaptés à une chambre froide positive destinée au conditionnement des vaccins.</li><li>➤ Désinstallation des anciennes portes, fourniture et installation de portes à isolation thermique renforcée, équipées de systèmes de verrouillage sécurisés, et adaptées à une chambre froide positive utilisée pour le conditionnement des vaccins.</li></ul>
<b>Organisation(s) partenaire(s)</b>	Institut Pasteur du Maroc
<b>Date de début</b>	Décembre 2025
<b>Date limite pour les propositions</b>	09 décembre 2025 Avant Midi (GMT)
<b>Processus de sélection</b>	Appel d'offre

## SOMMAIRE

<b>1. CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
<b>2. OBJECTIFS.....</b>	<b>3</b>
<b>3. CONDITIONS ET DÉLAI DE LIVRAISON .....</b>	<b>3</b>
<b>A) LIEUX DE LIVRAISON. ....</b>	<b>3</b>
3.1. DELAI DE LIVRAISON : .....	3
<b>B) CONDITIONS DE LIVRAISON :.....</b>	<b>3</b>
<b>C) OPERATIONS DE VERIFICATION .....</b>	<b>4</b>
<b>4. DESCRIPTION DES SERVICES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....</b>	<b>4</b>
4.1. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES RAYONNAGES .....	4
4.2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES PORTES.....	6
4.3. VISITE ORGANISEE DU SITE ET RELEVES ET VERIFICATION DES DIMENSIONS .....	7
4.4. PREPARATION DU SUPPORT .....	7
4.5. DESINSTALLATION DE L'ANCIEN MATERIEL.....	7
4.6. MONTAGE DES RAYONNAGES MODULAIRES.....	7
4.7. POSE DES PORTES A ISOLATION THERMIQUE .....	7
4.8. GARANTIE DE LA CONTINUITÉ DE L'ISOLATION THERMIQUE .....	8
4.9. VERIFICATION DE LA VENTILATION .....	8
4.10. RESPECT DES NORMES D'HYGIENE ET DE SECURITE .....	8
4.11. ESSAI ET VERIFICATION.....	8
4.12. REFECTION DES DOMMAGES EVENTUELS.....	8
<b>5. RÉCEPTION .....</b>	<b>8</b>
<b>6. NATURE ET DELAI DE GARANTIE .....</b>	<b>8</b>
<b>A. NATURE : .....</b>	<b>8</b>
<b>7. DOSSIER DE L'OFFRE .....</b>	<b>9</b>
7.1. OFFRE TECHNIQUE : .....	9
7.2. OFFRE FINANCIERE SEPARÉE DE L'OFFRE TECHNIQUE .....	9
<b>8. EVALUATION DES OFFRES .....</b>	<b>10</b>
8.1. EVALUATION DE L'OFFRE TECHNIQUE .....	10
8.2. EVALUATION DE L'OFFRE FINANCIERE .....	10
8.3. EVALUATION FINALE DE L'OFFRE GLOBALE .....	10
8.4. DELAIS D'APPEL D'OFFRES : .....	11
<b>9. SOUMISSION ET PROCESSUS DE SELECTION.....</b>	<b>11</b>

## 1. CONTEXTE

Dans le cadre de l'initiative « Saving Lives and Livelihoods » (SLL), qui vise à renforcer les équipements de la chaîne de froid pour répondre aux urgences et aux programmes réguliers de vaccination en Afrique, notamment au Maroc, avec un appui financier de la Mastercard Foundation en partenariat avec AFRICA CDC en tant qu'institution technique spécialisée de l'Union Africaine (UA).

Le ministère de la Santé et de la protection sociale (MSPS) – Institut Pasteur du Maroc, avec l'appui de l'UNICEF Maroc, prévoit l'acquisition et l'installation de rayonnages modulaires et de portes de sécurité pour les chambres froides du site de Casablanca – Quartier des Hôpitaux.

Les présents termes de références (TDR) prévoit l'acquisition et l'installation de rayonnages modulaires et de portes de sécurité pour les chambres froides du site Institut Pasteur du Maroc de Casablanca – Quartier des Hôpitaux.

## 2. OBJECTIFS

L'objectif des TDR est double :

- Désinstallation de l'ancien rayonnage, et acquisition, installation et mise en service de rayonnages métalliques modulaires, résistants à l'humidité et adaptés à une chambre froide positive destinée au conditionnement des vaccins.
- Désinstallation des anciennes portes, fourniture et installation de portes à isolation thermique renforcée, équipées de systèmes de verrouillage sécurisés, et adaptées à une chambre froide positive utilisée pour le conditionnement des vaccins.

## 3. CONDITIONS ET DÉLAI DE LIVRAISON

### a) Lieux de livraison.

La livraison de rayonnages et des portes à isolation thermique objet du présent marché sera faite sur le siège de l'institut Pasteur du Maroc à Casablanca.

#### 3.1. Délai de livraison :

La fourniture des rayonnages et des portes à isolation thermique, l'installation et la mise en fonction doivent intervenir sur les sites indiqués ci-dessus dans un délai de 8 semaines. Le titulaire doit assurer la livraison des rayonnages et des portes à isolation thermique, leur installation et la mise en service dans le délai fixé.

### b) Conditions de livraison :

Le Fournisseur prendra contact avec les destinataires au moins cinq jours à l'avance, pour les informer de la date et l'heure de la livraison. Les livraisons doivent être effectuées durant les jours ouvrables et

pendant l'horaire d'ouverture des bureaux de l'administration. Aucune livraison ne sera acceptée un samedi, un dimanche, un jour férié en dehors des heures de travail.

La livraison devra être accompagnée d'un état dressé par le titulaire (bon de livraison).

Le matériel livré demeure sous la responsabilité du dépositaire pendant le temps qui s'écoule entre son dépôt et sa réception.

### c) Opérations de vérification

Le matériel livré, est soumis à des vérifications quantitatives et qualitatives destinées à constater qu'il répond aux stipulations prévues dans l'appel d'offre.

Il s'agira de vérifier la conformité entre les spécifications techniques indiquées sur le bordereau des prix celles définies dans les TdR.

Lorsque les contrôles et vérification laissent apparaître des différences entre le matériel indiqué dans le marché et celui effectivement livré, la livraison est refusée et le titulaire est saisi immédiatement, par écrit, pour remplacer immédiatement le matériel proposé par un autre répondant parfaitement aux spécifications techniques et la fiche descriptive figurant sur le marché; procéder aux mises au point et aux modifications nécessaires à la correction des défauts et anomalies constatés, ou le cas échéant à leur remplacement.

## 4. DESCRIPTION DES SERVICES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Le fournisseur réalisera les travaux ci-dessous :

- La désinstallation de l'ancien rayonnage et des anciennes portes,
- Remise en état du sol en Gerflex et les murs en peinture
- Fourniture et l'installation des nouveaux rayonnages et des nouvelles portes à isolation thermique, livrés sur les sites de l'Institut Pasteur de Casablanca,
- Tests fonctionnels : fermeture, sécurité
- Finition et nettoyage de chantier

### 4.1. Spécifications techniques des Rayonnages

a) **Rayonnages modulaires** : Sélectionner un système adapté aux contraintes de température, de charge et d'hygiène (polypropylène renforcé sur structure métallique).

- **Remarque** : Les rayonnages actuels supportent **306 kg par tablette** pour des dimensions de **65 cm x 60 cm x 82 cm**. Les nouvelles tablettes doivent être robustes et capables de supporter **jusqu'à 500 kg** pour ces dimensions afin d'assurer durabilité et sécurité.

b) **Matériaux – Plateaux en polypropylène renforcé**

- Polypropylène haute densité (PP-HD)
- Surface lisse ou ajourée, selon les besoins d'aération
- Totalement résistant à l'humidité et à la condensation

- Ne rouille pas, ne se déforme pas
- Compatible produits pharmaceutiques & alimentaires

**c) Structure métallique**

- Acier galvanisé à chaud
- Traitement anticorrosion longue durée
- Pieds réglables pour mise à niveau
- Option : structure en inox

**d) Capacité de charge**

- Charge par niveau : jusqu'à 500 kg selon la longueur
- Charge totale par module : jusqu'à 2 000 kg
- Conçu pour stockage de charges moyennes à lourdes en environnement froid

**e) Dimensions standard**

- Les dimensions exactes des rayonnages seront définies sur place, lors de la visite des locaux de l'Institut Pasteur du Maroc (IPM), quartier des Hôpitaux – Casablanca. Merci de fournir un devis détaillé au mètre linéaire, afin de permettre l'ajustement final après relevé précis des dimensions.

**f) Montage & modularité**

- Assemblage robuste, compact et ajustable,
- Extension facile par modules additionnels
- Possibilité d'angles modulaires
- Pieds antidérapants

**g) Performances en chambre froide positive**

**Résistance à l'humidité**

- Insensible à la condensation permanente
- Ne s'oxyde pas → idéal pour atmosphère humide constante

**Hygiène & Conformité**

- Surface non poreuse (évite la prolifération bactérienne)
- Nettoyage et désinfection très faciles

**Robustesse**

- Structure métallique → stabilité parfaite sur sol éventuellement glissant
- Plateaux renforcés → anti-affaissement

**h) Domaines d'utilisation**

- Stockage pharmaceutique (vaccins, diluants, traitements thermosensibles)
- Produits de réactifs et consommables de laboratoire

## 4.2. Spécifications techniques des portes

- a) **Portes à isolation thermique** : Installer des portes adaptées aux chambres froides (entre 2°C et 8°C) destinées au conditionnement des vaccins et produits pharmaceutiques :
  - o **Deux grandes portes coulissantes** pour la réception et la livraison (**2,20 m x 1,50 m chacune**).
  - o **Une petite porte ouvrante** pour le personnel (**2m09 x 1m**). Les portes doivent garantir des performances thermiques optimales et être équipées de systèmes de fermeture sécurisés.
- b) **Structure & matériaux**
  - Panneau isolant épaisseur 60–80 mm pour chambre froide positive
  - Isolation : polyuréthane haute densité (PU) injecté 40–42 kg/m<sup>3</sup>
  - Coefficient d'isolation thermique < 0,30 W/m<sup>2</sup>·K
  - Revêtement :
    - o Tôle galvanisée revêtue polyester alimentaire
    - o Option: Inox 304
  - Seuil aluminium ou inox
  - Charnières renforcées anti-corrosion
  - Joint périphérique haute performance
  - Bandes anti-choc pour usage intensif
  - Rideau PVC isotherme complémentaire
  - Résistance anti-condensation sur cadre
- c) **Cadre et huisseries**
  - Cadre en aluminium anodisé ou inox
  - Traitement anticorrosion
  - Fixation mécanique renforcée au mur (système anti-pont thermique)
- d) **Joint d'étanchéité**
  - Joints EPDM ou PVC alimentaire
  - Résistant à la condensation
  - Remplaçables facilement
- e) **Système de verrouillage sécurisé**
  - Verrouillage mécanique sécurisé
  - Poignée intérieure anti-enfermement (normes de sécurité)
  - Système de fermeture à pression étanche
  - Option :
    - o verrouillage électromagnétique
    - o alarme d'ouverture prolongée
- f) **Dimensions**

Les dimensions exactes seront relevées sur place lors de la visite des locaux afin d'ajuster le prix final après mesure précise.

#### 4.3. Visite organisée du site et relevés et vérification des dimensions

Afin de donner une idée plus claire à propos des travaux qui doivent être considérés, une visite pour le site sis à L'institut Pasteur du Maroc à Casablanca sera organisée pour effectuer un relevé précis des dimensions intérieures des chambres froides (hauteur sous plafond, profondeur, largeur) pour adapter correctement l'agencement des rayonnages et l'implantation des portes.

Les soumissionnaires intéressés devront confirmer un rendez-vous de visite durant le jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2025 entre 09h00 du matin et 16h00 de l'après Midi.

La demande de rendez-vous devra être adressée à l'adresse :

- [bmoh@unicef.org](mailto:bmoh@unicef.org)
- en copie : [ibtissam.karmouch@pasteur.ma](mailto:ibtissam.karmouch@pasteur.ma)

#### 4.4. Préparation du support

- Vérifier la planéité et la résistance du sol pour l'installation des rayonnages (charge admissible).
- Préparer les murs et encadrements pour la fixation des portes sur panneaux sandwich.

#### 4.5. Désinstallation de l'ancien matériel

- Déposer soigneusement les rayonnages existants.
- Retirer les anciennes portes en respectant les règles de sécurité.
- Évacuer les éléments démontés conformément aux normes en vigueur.

#### 4.6. Montage des rayonnages modulaires

Assembler les rayonnages selon le plan validé avec l'équipe technique de l'Institut Pasteur :

- Maintenir les espacements nécessaires pour la circulation de l'air.
- Fixation sécurisée au sol si nécessaire.
- Respect des normes d'hygiène et d'accessibilité propres à l'Institut Pasteur.
- Veiller à ce que les nouvelles tablettes puissent supporter jusqu'à 500 kg par tablette pour les dimensions 65 cm x 60 cm x 82 cm.

#### 4.7. Pose des portes à isolation thermique

Installer les portes conformément aux prescriptions techniques :

- Étanchéité complète (joints, seuils, isoplan).
- Vérification des systèmes de fermeture.
- Installation des dispositifs de sécurité (ouverture intérieure d'urgence, anti-condensation).
- Respect des fonctionnalités spécifiques : **deux grandes portes coulissantes pour la réception et la livraison, et une petite porte ouvrante pour le personnel.**

#### **4.8. Garantie de la continuité de l'isolation thermique**

Assurer l'absence de ponts thermiques aux jonctions sol/porte/mur et vérifier l'étanchéité globale.

#### **4.9. Vérification de la ventilation**

S'assurer que l'installation des rayonnages ne gêne pas la circulation de l'air nécessaire au bon fonctionnement des chambres froides.

#### **4.10. Respect des normes d'hygiène et de sécurité**

Utiliser des matériaux résistants au froid, faciles à nettoyer, et conformes aux exigences pharmaceutiques et médicales.

#### **4.11. Essai et vérification**

- **Rayonnages** : Vérifier la robustesse après le dépôt des produits avec la charge maximale prévue pour garantir sécurité et durabilité.
- **Portes** : Contrôler l'étanchéité à l'aide d'une caméra infrarouge et établir un rapport validant la conformité et la performance de l'installation.

#### **4.12. Réfection des dommages éventuels**

- Si des dégradations du sol ou des panneaux sandwich se produisent lors de la désinstallation ou de l'installation, le fournisseur est tenu de les réparer, en assurant un état parfait du sol et des murs, garantissant ainsi la sécurité et la durabilité des installations.

### **5. RÉCEPTION**

La réception provisoire du matériel sera prononcée après livraison, installation, essai et mise en service. La commission de réception fera la vérification et de la conformité aux spécifications du marché.

Les points suivants seront particulièrement vérifiés par la commission :

- l'installation sur le lieu prévu
- l'adéquation entre le bon de livraison et le marché ;
- le fonctionnement et la conformité des démonstrations effectuées ;
- la présence de la documentation technique et de la liste des pièces de rechanges

Les décisions de réception provisoire sont prises sous réserve des vices cachés.

Le transfert de propriété du matériel est réalisé par la réception provisoire.

### **6. NATURE ET DELAI DE GARANTIE**

#### **a. Nature :**

Le fournisseur garantit que les équipements livrés et installés, à savoir les rayonnages modulaires et les portes à isolation thermique, sont neufs, de fabrication récente, jamais utilisés antérieurement, et exempts de tout défaut d'origine.

Le fournisseur s'engage durant 12 mois de garantie à ce que le matériel :

- Ne présente aucune défectuosité résultant d'un vice de fabrication, d'une malfaçon, d'un défaut de conception ou de montage, ou de la mauvaise qualité des matériaux employés.
- Soit conforme aux spécifications techniques et normes de qualité, de résistance, d'hygiène et de performance exigées dans le cadre du marché.

#### **Étendue de la garantie :**

La garantie couvre toute défectuosité ou non-conformité apparaissant lors d'une utilisation normale du matériel, dans les conditions d'environnement prévues, et ne résultant pas :

- D'une mauvaise manipulation,
- D'un usage inapproprié,
- D'un défaut d'entretien par le bénéficiaire.

### **7. DOSSIER DE L'OFFRE**

L'offre du fournisseur doit impérativement respecter la structure suivante :

#### **7.1. Offre technique :**

Les soumissionnaires devront impérativement inclure dans leur dossier une **offre technique** détaillée, comprenant au minimum les éléments suivants :

- **La fiche descriptive des équipements proposés**, incluant :
  - Les spécifications techniques complètes des rayonnages modulaires (dimensions, matériaux, capacité de charge, conformité aux normes d'hygiène, etc.) ;
  - Un plan d'installation des rayonnages, indiquant l'agencement prévu dans les chambres froides
  - Les spécifications techniques complètes des portes à isolation thermique (épaisseur, type d'isolant, système de fermeture, résistance thermique, accessoires de sécurité, etc.).
- **Un calendrier estimatif d'implantation** incluant :
  - Les délais de livraison des équipements sur les sites concernés ;
  - Le planning d'installation et de mise en service ;
  - La réactivité attendue pour les interventions curatives, en cas de dysfonctionnement ou non-conformité.

#### **7.2. Offre Financière séparée de l'offre technique**

Le Soumissionnaire devra fournir une offre financière détaillée dûment signé et daté.

Tous les prix unitaires doivent être indiqués hors TVA.

Le prix indiqué doit être forfaitaire et couvrir tous les coûts liés à l'exécution du marché décrit ci-dessus.

Chaque prix unitaire s'appliquera au rayonnage et portes thermiques livrés et installés dans les conditions prévues par les clauses du Marché.

## 8. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation finale des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation Technique et Financière.

### 8.1. Evaluation de l'offre technique

**Un score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique.

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejeté à l'issue de cette première étape.

L'offre technique est pondérée à 70% de la note globale totale.

Le **score technique (St)** sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	Score
<b>Méthodologie et plan d'exécution (35 points)</b>	
Plan détaillé de désinstallation, installation et remise en état	15
Calendrier réaliste et adapté (avec jalons)	15
Plan de sécurité et gestion des déchets	05
<b>Conformité technique et qualité des équipements (40 points)</b>	
Conformité et respect des spécifications techniques (rayonnages et portes)	30
Durabilité et garantie proposée (au-delà du minimum requis)	10
<b>Expérience et capacité technique (25 points)</b>	
Références similaires (projets de chambres froides, rayonnages, portes)	20
Moyens technique et expertise en gestion de projet technique/logistique	05
<b>EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points</b>	<b>100</b>

### 8.2. Evaluation de l'offre financière

La proposition financière la moins élevée (Om) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra **un score financier (Sf)** de 100 points. Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times \frac{Om}{F}$$

**Om** : l'offre économiquement la moins chère, **F**: Prix de l'offre.

L'offre financière est pondérée à 30% de la note globale totale.

### 8.3. Evaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière : Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en **un score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

**St = 70% de la note globale , Sf = 30% de la note globale.**

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la réalisation du projet:

$$Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

#### **8.4. Délais d'appel d'offres :**

Le calendrier du processus d'appel d'offres est le suivant :

- 1) Date d'émission de l'appel d'offre: 02/12/2025
- 2) Visite des lieux : Jeudi 04/12/2025 et vendredi 05/12/2025 de 09H00 AM à 15h00
- 3) Date de clôture 09/12/2025 (11h59 AM)
- 4) Réception des offres, ouverture, évaluation et adjudication : entre le 09/12/2025 au 31/12/2025

### **9. SOUMISSION ET PROCESSUS DE SELECTION**

Les soumissions doivent être adressées exclusivement par courrier électronique au plus tard le **09 décembre 2025 avant Midi (GMT +1)**, à l'adresse suivante : [rabatbids@unicef.org](mailto:rabatbids@unicef.org) avec mention en objet « **Offre pour Consultation-LRPS-2024- 9200792 ACQUISITION ET INSTALLATION DE RAYONNAGES ET PORTES - IPM CASABLANCA** ».

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

Toutes les propositions soumises par courrier électronique devront être soumises sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).

La **proposition technique** et la **proposition financière** devront être **envoyées sous forme de fichiers séparés** et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. « Proposition technique de la société ABC.pdf » ; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation, (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à l'adresse : [bmoh@unicef.org](mailto:bmoh@unicef.org) en copie [ktemsamani@unicef.org](mailto:ktemsamani@unicef.org)